

VOUS AIMEZ L'ACTION ? VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS ENGAGER POUR LA SOCIÉTÉ ?

BIENVENUE CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES !

Ouvert à toutes et à tous

Chez les sapeurs-pompiers, il existe une place pour chacune et chacun, sans distinction. Tout le monde agit sous le même uniforme, pour le bien de la société.

Formation de base

Pour être incorporé à une section, un sapeur-pompier doit suivre une formation de base. Selon les cantons, elle dure environ entre 40 et 70 heures réparties sur une année.

Critères de recrutement

- Avoir 18 ans révolus (20 ans selon les cantons)
- Bonne forme physique
- Être motivé et disponible
- Réussir les tests d'entrée

Bon à savoir

Un sapeur-pompier effectue en moyenne 9,5 heures d'interventions par année. En plus de celles-ci, il doit également prendre part à plusieurs exercices et formations continue chaque année afin de maintenir ses connaissances à jour.

Un sapeur-pompier accomplit des missions essentielles à la société :

- Lutte contre le feu
- Lutte contre les éléments naturels
- Lutte contre les pollutions
- Sauvetage de personnes et d'animaux
- Sécurité
- Prévention

DATE :

**JEUDI
5 SEPTEMBRE 2024**

DANS LE CANTON
DE FRIBOURG

&

**JEUDI
7 NOVEMBRE 2024**
DANS LES CANTONS
DE JURA, NEUCHÂTEL,
VALAIS ET VAUD

LIEU :

**CASERNE LA PLUS
PROCHE DE CHEZ
VOUS**

**(LISTE SUR
WWW.118-INFO.CH)**

LES SAPEURS-
POMPIERS
VOUS ATTENDENT !